

Espèces Non-Indigènes marines

Qui sont-elles ?

Les activités et infrastructures humaines bouleversent la répartition des espèces et l'équilibre des écosystèmes marins, notamment en Méditerranée. Par le canal de Suez, le trafic maritime, l'aquaculture ou la plaisance, des espèces sont dispersées hors de leurs aires naturelles de répartition.

On les appelle les **Espèces Non-Indigènes marines (ENI)**. Elles peuvent être végétales ou animales. En l'absence de prédateurs naturels dans leurs nouveaux lieux de vie ou si elles s'implantent dans des milieux déjà dégradés, certaines peuvent devenir des ENI envahissantes.

Elles peuvent alors causer des impacts négatifs sur :

🐟 les écosystèmes (affaiblissement ou disparition d'espèces locales, fragilisation des chaînes alimentaires, envahissement de certaines zones) ;

🐟 les activités humaines (pêches, plongée, baignade) ou la santé humaine (introduction de parasites et de toxines) ;

Lorsqu'elles sont envahissantes, il devient très compliqué et coûteux de les gérer. **Prévenir l'introduction et la propagation des ENI marines nécessite la vigilance de tous !**

L'impact des ENI en chiffres

5 Les ENI invasives sont une des 5 causes de déclin de la biodiversité dans le monde *

1 086 milliards d'euros de perte en dommages et gestion**

* biodiversite.gov.fr

** «High and rising economic costs of biological invasions worldwide», C. Diagne et al, Nature, n°592, p.571-576, mars 2021. DOI: 10.1038/

Exemples d'espèces non-indigènes



Balane croix de Malte



Ascidie japonaise



Caulerpa racemosa var. cylindracea

Vous êtes plaisancier ?

Vous souhaitez agir pour préserver la mer Méditerranée ?

Adoptez des gestes simples pour limiter la propagation des Espèces Non Indigènes marines!

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LE RÉSEAU ALIEN OCCITANIE

<https://bit.ly/3xIVwWf>

Contact

Le Réseau Alien Occitanie est piloté par le CPIE Bassin de Thau. Cette veille citoyenne fait partie du réseau Sentinelles de la Mer Occitanie qui regroupe, plus largement, différents programmes de science participative sur la mer et le littoral.

 sentinellesdelamer-occitanie.fr

 [SentinellesdeLaMerOccitanie](https://www.facebook.com/SentinellesdeLaMerOccitanie)

 [CPIE_Thau](https://twitter.com/CPIE_Thau)



BASSIN DE THAU
Entre Terre et Lagune

Avec le soutien financier de France Relance et de l'Office français de la biodiversité



Crédit : UVPO ; F. Viard ; BioObs ; Francois Sichel, Benjamin Guichard, Eric Amiel
Conception graphique et textes : CPIE Bassin de Thau 2021

ESPÈCES NON-INDIGÈNES MARINES

Plaisanciers,

vous avez un rôle à jouer !



- Qui sont-elles ?
- Où les trouve-t-on sur les bateaux ?
- Comment limiter leur introduction et leur propagation ?



RÉSEAU ALIEN
OCCITANIE

Quels sont les supports de fixation des ENI ?



- 1 Équipements de pont
- 2 Coffre à ancre et ancre
- 3 Surface de la coque
- 4 Prise et évacuation d'eau
- 5 Passe-coque / Sonde
- 6 Hélice



- 7 Équipements de pont
- 8 Coffre à ancre et ancre
- 9 Surface de la coque
- 10 Circuit de refroidissement
- 11 Réservoir de cale et d'eaux usées
- 12 Quille
- 13 Hélice et arbre d'hélice
- 14 Prise et évacuation d'eau
- 15 Passe-coque / Sonde
- 16 Gouvernail et plate-forme arrière

Les gestes simples à bord

1 VÉRIFIER

que votre bateau ne transporte pas d'espèces non-indigènes marines

- Vérifier fréquemment l'état de propreté des parties immergées.
- Vérifier l'ancre avant de quitter un site.
- Ancrer dans les zones sableuses pour éviter la dégradation des herbiers mais également la propagation d'algues ou plantes marines pouvant s'accrocher à l'ancre.

2 NETTOYER

avant la navigation

- Réaliser un carénage à terre en début de saison, d'autant plus si vous voyagez vers d'autres ports et aires marines protégées. Cela permet d'éliminer les organismes fixés et permet une économie de carburant.
- Inspecter avec attention tous les compartiments où se cachent des espèces lors du carénage. Certaines pourraient être des ENI (cf. schéma ci-contre).
- Utiliser uniquement une aire de carénage fonctionnelle pour éviter tout rejet dans l'eau.
- Renseignez-vous sur les anti-fouling écoresponsables ainsi que d'autres méthodes alternatives à ces produits. Attention à utiliser des produits non périmés pour assurer leur efficacité sans utilisation excessive (cf. www.econav.org).

3 SÉCHER

au retour de navigation

- Éviter de laisser des équipements immergés sans nécessités (pare-battages, amarres...).
- La mise à sec du navire ou un passage en eau douce permet d'éliminer toutes les espèces fixées.



Plaisanciers, vous avez un rôle à jouer !

La Méditerranée est la seconde destination la plus populaire au monde pour le tourisme nautique. Accrochées aux coques et aux équipements des navires, les ENI marines sont dispersées hors de leurs aires naturelles de répartition. Pour limiter l'introduction et la propagation de ces espèces marines, optez pour les bonnes pratiques !



71%

des bateaux de plaisance présentent au moins une espèce non-indigène*

394 espèces non-indigènes marines sont présentes sur la côte méditerranéenne française**

* étude portant sur 600 bateaux issus de 25 marinas à travers la Méditerranée. Source : Ulman A, Ferrario J, Forcada A, et al. Alien species spreading via biofouling on recreational vessels in the Mediterranean Sea. J Appl Ecol. 2019;00:1-10.

** Massé C, et Guérin L. (2018). Évaluation du descripteur 2 «Espèces non indigènes» en France Métropolitaine. Rapport scientifique pour l'évaluation 2018 au titre de la DCSMM. Muséum National d'Histoire Naturelle (UMS 2006 Patrimoine Naturel),